



# UZES

## le magazine

**L'été uzétien  
Journées du Patrimoine  
Les travaux dans la ville**

AUTOMNE 2012

site : [www.uzes.fr](http://www.uzes.fr)

**5** Conseil municipal du  
14 juin 2012



**10** Conseil municipal du  
17 juillet 2012



**12** A propos de l'aqueduc  
romain...



**15** Les beaux dimanches  
d'Uzès



**17** 42èmes Nuits  
Musicales



**19** Fête votive 2012



**24** 37ème Foire aux Vins



Uzès, le Magazine de la Ville - Edition périodique. Dépôt légal à parution. Directeur de la Publication : Jean-Luc Chapon.  
Imp : 34000 Montpellier - Toute reproduction, même partielle est strictement interdite, sauf autorisation préalable.

# Automne 2012

# sommaire

- 30** Reconnaissance de l'AOC  
duché d'Uzès



- 32** Journées du Patrimoine



- 38** Service Animation  
Jeunesse



- 40** ATP d'Uzès et de l'Uzège



- 43** Expo : vivre en Uzège  
il y a 4000 ans



- 44** Observatoire du  
Commerce à Uzès  
en 2012



- 46** Les travaux dans la ville



Conseil municipal du 14 juin 2012

# Approbation des comptes administratifs et de gestion

**Présents :** M. F Valmalle - M.J. Perrot - C. Rougier - M. Babassud - M. Magnier - M. Bonneau - B. Ayachi - F. Salhi - M.C. Tomas - C. Jimenez - MM. T. de Seguins Cohorn - C. Joly - G. Hampartzoumian - G. Bonneau - P. Lafont - R. Dolladille - M. Jourdan - S. Subtil

**Excusés :** Mme I. Rouquette, pouvoir à Mme M.J. Perrot - M. A. Taissère, pouvoir à M. M. Jourdan - M. B. Dailcroix, pouvoir à M. G. Bonneau - M. D. Rouvière, pouvoir à Mme C. Rougier - Mme R. Poissonnier, pouvoir à Mr T. de Seguins Cohorn - M. F. Noël, pouvoir à M. C. Joly - M. J. Maurin, pouvoir à M. J.L. Chapon - Mme M.F. Salze, pouvoir à Mme C.C. Jimenez

## 1 - Comptes Administratifs et de Gestion 2011

M. de Seguins Cohorn présente un résumé des cinq comptes administratifs gérés en 2011(voir ci-joint) qui sont conformes aux comptes de gestion dressés par le receveur et propose d'affecter les résultats à l'équilibre des sections d'investissement et aux reports à nouveau pour le reliquat.

M. Subtil se fait préciser les mesures qui ont été prises pour solutionner les divers problèmes soulevés par la Chambre Régionale des Comptes. M. le maire fait remarquer que cette dernière avait

également souhaité une meilleure intégration intercommunale pour une meilleure gestion des deniers publics et que de ce côté-là les choses ne s'améliorent pas.

M. le Maire ayant quitté la salle, sous la présidence de M. Joly, 1er adjoint, le conseil approuve successivement les 5 comptes administratifs et l'affectation des résultats par 20 voix pour et 6 abstentions (2 groupes minoritaires).

## 2 - Avenant n°6 - Convention Stationnement

Depuis 1991, un contrat global de concession a été signé avec une entreprise privée permettant le financement de la construction du parc de stationnement souterrain Gide. Dans son rapport 2011, la Chambre Régionale des Comptes a fait diverses observations sur la gestion de ce contrat.

La commune a négocié avec la Société Qpark un nouvel avenant prenant en compte ces observations

■ à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la commune percevra 12% des recettes brutes du stationnement de surface jusqu'à la fin de la première phase

■ à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 elle ne versera plus de participation annuelle et percevra 12% des recettes du parking Gide jusqu'à la fin de la deuxième phase qui reste inchangée au 30 juin 2025.





- dès la signature de l'avenant la commune percevra 35.563€ au titre du partage des résultats pour la période 2003-2010.
- la durée de versement de la participation communale annuelle est prolongée de 3 ans afin de correspondre à la durée exacte du crédit bail mais la charge financière supplémentaire qui en résulte est partagée à parts égales entre la société privée et la commune.

M. Jourdan s'inquiète de la possibilité ouverte par le projet d'avenant sur une augmentation des tarifs de stationnement. Le maire lui fait observer que ce projet d'avenant expose aussi que la gratuité de la première heure et demie est pérennisée. Approuvé 20 voix pour et 6 oppositions (2 groupes minoritaires).

### 3 - Participation Assainissement Collectif

La loi de finances rectificative pour 2012 prévoit que la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE, aussi appelée Taxe de Raccordement à l'Egout, TRE) qui devait disparaître définitivement le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 suite à la complète entrée en vigueur du nouveau régime de la Taxe d'Aménagement (CM du 25/10/2011) est supprimée dès cette année.

Mais elle permet de lui substituer une Participation pour Assainissement Collectif (PAC). Il ne s'agit plus d'une taxe d'urbanisme car le fait générateur n'est plus l'autorisation d'urbanisme mais le raccordement réel au réseau collectif.

Le conseil décide d'instaurer à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012, une Participation d'Assainissement Collectif

(PAC) due pour tout raccordement nouveau au réseau public d'assainissement ou tout aménagement (extension, aménagement, réhabilitation...) engendrant un supplément de production d'eau usée dont le calcul serait le même que celui instauré pour la TRE en CM du 22/04/2011. Son coût reste plafonné à 80% du coût de fourniture et de pose d'un dispositif individuel. Approuvé à l'unanimité.

### 4 - Subvention Service Culture

Le conseil municipal sollicite une aide financière auprès de la DRAC pour les actions 2012 du service éducatif auprès des scolaires en relation avec l'histoire et le patrimoine de la ville et le recrutement d'un animateur du patrimoine. Approuvé à l'unanimité.

### 5 - Conservation des Objets Mobiliers des Eglises

Par délibération du 16 novembre 2010, le conseil avait approuvé une convention passée avec la DRAC pour le financement conjoint d'une opération visant à recenser les objets des églises de la ville, à diagnostiquer leur état sanitaire et à établir un plan de restauration.

Le plan de financement a été légèrement modifié et nécessite une nouvelle décision. Approuvé à l'unanimité.

### 6 - Marché Nocturne

Le conseil municipal approuve l'organisation d'un marché nocturne le 11 juillet prochain en collaboration avec l'Office du Tourisme et le Comité de Promotion Agricole sur la place du Duché. Unanimité

## Comptes administratifs 2011

# Les commentaires de l'adjoint délégué aux finances Thierry de Seguins Cohorn



**L**e compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur l'année 2011.

Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, soit avant le 30 juin 2012.

Il permet de contrôler la gestion de la commune, et de vérifier ainsi que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. Parallèlement, le percepteur d'Uzès, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Cette présentation des comptes administratifs sera suivie d'un vote, auquel le maire ne prendra pas part. L'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales précise en effet que si le maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le conseil municipal examine et débat du compte administratif, il doit toutefois se retirer au moment du vote, le maire ne pouvant voter son propre compte administratif.

## Nous avons cinq comptes administratifs à Uzès, un par budget.

**Je vous propose d'aborder en premier lieu le compte administratif du Mas de Mèze**, que vous trouverez au bas de la deuxième page du document de présentation. On trouve un déficit de 856 721, 68 € en section d'investissement et un excédent de 900 148,35 € en section de fonctionnement, soit un solde positif de 43.426,67 €.

**Concernant compte administratif de la ZAC Mayac**, on trouve un déficit de 224 883,40 € en section d'investissement et un déficit de 203 063, 61 € en section de fonctionnement, soit un solde négatif de 427 947,01 €. Cela est du au fait que tous les terrains aménagés de la 6ème et dernière tranche n'ont pas été encore vendus. Ils sont donc « en stock ».

**Le compte administratif du Service de l'assainissement** présente un déficit de 22 553,48 € en section d'investissement et un excédent 412 570,79 € en section de fonctionnement, soit un solde positif de 390 017,31 €.

**Pour le compte administratif du Service des eaux** : on trouve un excédent de 923,56 € en section d'investissement, et un excédent de 3 678,91 € en section de fonctionnement, soit un solde positif égal à 4 602,48 €.

Reste maintenant à vous présenter le dernier compte administratif, celui budget principal de la commune.

En section d'investissement, on constate un déficit de 1 838 526,06 € et en section de fonctionnement, un excédent de 2 048 217, 04 €, soit un excédent total de 209 690,98 €.

Sur la section d'investissement, je m'arrêterai sur les restes à réaliser, d'un montant de 1 409 410,00 € en dépenses, et de 1 354 269, 00 € en recettes. Vous trouverez le détail de ces résultats en troisième et quatrième pages du document de présentation.

Ce budget principal 2011, par rapport à celui de 2010 se caractérise par trois points :

- Une diminution des charges de fonctionnement courant de moins 7,25 %
- Une progression corrélative de la capacité d'autofinancement (CAF) brute de plus 45% et de la CAF nette qui, après avoir été négative entre 2007 et 2009, était devenu légèrement positive en 2010 ( 54 143 €) avant de s'accroître fortement en 2011 (701 352 €) ° °
- Une réduction du recours à l'emprunt (400 000 € en 2011) qui entraîne une baisse de l'encours de la dette qui passe de 20 à 19 millions d'€

## Affectation des résultats 2011

Concernant le budget de la commune, le résultat de clôture 2011 en section de fonctionnement présente un excédent de 2 048 217, 04 €.

Je vous propose d'affecter 1 838 526, 06 € au compte 1068, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Une fois cette opération effectuée, il restera 209 690,98 € que je vous propose d'affecter à l'excédent reporté, en section de fonctionnement.

Concernant le Service des eaux, le résultat de clôture 2011 en section de fonctionnement présente un excédent de 3 678,91 €. Je vous propose d'affecter cette somme à l'excédent reporté, en section de fonctionnement.

De même, pour le Service assainissement, le résultat de clôture 2011 en section de fonctionnement présente un excédent de 412 570,79 €.

Je vous propose d'affecter 22 553,48 € au compte 1068, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

Une fois cette opération effectuée, il restera 390.017,31 € que je vous propose d'affecter à l'excédent reporté, en section de fonctionnement.

# Le prix de l'eau et de l'assainissement sont satisfaisants

**Présents :** Mmes MJ. Perrot- B. Debaudringhien - MF. Valmalle- C. Rougier- M. Magnier- M. Bonneau - MF. Salze.

MM. T. de Seguins Cohorn - C. JOLY- J. Maurin- G. Hampartzoumian- G. Bonneau- P. Lafont- B. Dailcroix- R. Dolladille- A. Taissière - M. Jourdan- S. Subtil.

### 1/ Rapport sur l'eau 2011

Mr Maurin présente un résumé du rapport 2011 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement : les analyses de l'eau distribuée ont toutes été conformes aux normes de potabilité, le prix est resté inférieur à la moyenne nationale, le rendement du réseau s'est légèrement amélioré, le rendement de la station d'épuration a répondu aux normes.

Mr Taissiere se fait préciser que pratiquement deux analyses par mois sont réalisées pour suivre la qualité de l'eau.

Le maire confirme à Mr Jourdan qu'il a bien pris la décision de confier la relève des compteurs à une entreprise extérieure et qu'il redemandera au service de finir, enfin, l'équipement des installations communales afin de cerner réellement la consommation publique.

Mr Maurin précise que les difficultés d'Haribo dans la mise au point de son prétraitement font l'objet d'un suivi régulier et que l'industriel a lui aussi tout intérêt à régler ses problèmes car ils alourdissent financièrement sa redevance versée à la commune.

### 2/ Rapport d'activité CCU 2011

Mr Dailcroix présente le rapport d'activité 2011 établi par la CCU que chaque conseiller a reçu en copie.

Le maire précise que, d'après une étude financée par l'EPCI lui-même, en 2011, les dépenses d'équipement de la CCU ont été inférieures de 79 % à celles constatées dans les communautés de la même strate.

En réponse à Mr Subtil, il regrette qu'en cette période difficile en matière d'emploi, la CCU n'ait pas poursuivi la politique communale, conforme aux préconisations du SCOT, visant à développer prio-

ritairement la zone économique du Mas de Mèze, lui préférant la zone de la Baralette à Montaren, dépourvu de station d'épuration, surtout destinée à accueillir la future piscine qui reste, apparemment, le seul projet communautaire affiché.

A une question concernant les terrasses de café envahissantes, le maire précise que c'est suite à la plainte d'un commerçant auprès du Procureur de la République que la gendarmerie a entrepris de contrôler le respect des règles d'occupation du domaine public par les terrasses. Il s'en réjouit car cela permettra à tout le monde de mieux vivre même s'il s'étonne que lorsque la commune avait déposé des plaintes pour des infractions identiques, elle n'ait pas obtenu le même soutien.

### 3/ Vidéoprotection

Présentation d'un projet de refonte et d'extension du système de vidéo protection existant, établi en collaboration avec la gendarmerie.

Il est prévu un changement de matériel afin de moderniser et de sécuriser, physiquement et réglementairement, la prise d'images, leur stockage et leur utilisation. Il prévoit une nouvelle disposition et une augmentation du nombre des cameras afin de mieux répondre aux réels besoins de la Police municipale et de la gendarmerie. Il prévoit enfin, le transport des images par un réseau de fibre optique, sur le tour de ville, qui pourrait servir à l'avenir à d'autres usages municipaux (téléphonie, informatique.) et même être loué à d'autres usagers.

L'opération est évaluée à 278 530 €/ht, réalisables en plusieurs tranches et peut bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur de 40 % dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Approuvé 19 voix pour et 6 abstentions.

### 4/ Informatique groupe scolaire

Le conseil a inscrit au budget 2012 un projet de remplacement complet du matériel informatique au groupe scolaire. Ce projet est évalué à 11.259 €/ht et pourrait bénéficier d'une subvention de 5.000€ sur la dotation d'actions parlementaires du sénateur JP Fournier. Approuvé à l'unanimité.

## 5/ Effectif Police municipale

Un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), rattaché au service de PM, vient de réussir le concours de gardien. Dans le cadre de la professionnalisation de ce service et de la promotion interne, il est proposé de modifier le tableau des effectifs du service en transformant un poste d'ASVP en poste de gardien. Le CTP du 27 juin 2012 a émis un avis favorable à cette proposition. Approuvé à l'unanimité.

## 6/ Contentieux tribunal administratif

Un agent a déposé auprès du Tribunal Administratif de Nîmes un recours en annulation contre un arrêté municipal le plaçant en disponibilité d'office à l'issue d'un congé de maladie ordinaire de plus de 12 mois. Le conseil est invité à autoriser le maire à défendre la commune dans cette instance.

Approuvé à l'unanimité.

## 7/ Avancement échelon spécial

Un décret d'avril 2012, crée, pour les agents de catégorie C, relevant de l'échelle 6 de rémunération et au 7ème et dernier échelon de leur grade, un échelon spécial d'avancement (hors filière technique). Il est proposé au conseil de fixer à 100 % le nombre des fonctionnaires qui, remplissant les conditions, pourront bénéficier de cette mesure. Le CTP du 27 juin 2012 a émis un avis favorable à cette proposition. Approuvé à l'unanimité.

## 8/ Gorges du Gardon/UNESCO

Sur proposition de Mme Valmalle, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et apporte son soutien officiel à la démarche entreprise par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon demandant le classement du massif et des gorges par l'UNESCO, au titre de réserve mondiale de biosphère.

## 9/ Question diverse

Mr Jourdan fait part des inquiétudes des habitants de l'immeuble « Les Tilleuls » sur lequel pèse un projet d'installation d'une antenne de téléphonie et demande que soit respecté le principe de précaution. Le maire rappelle que la réglementation reconnaît une compétence exclusive à l'Etat pour l'implantation des antennes relais qui échappe donc au pouvoir de police des maires. Pour autant, la mairie a exigé de TDF un relevé de puissance en 10 points avant et après l'installation pour s'assurer que cette émission ne dépassera pas 3v/m. Par ailleurs il est intervenu personnellement auprès du président de « Un toit pour Tous » propriétaire de l'immeuble, pour qu'il prenne en compte l'inquiétude de ses locataires. Enfin, Mr Maurin invite les habitants à lui adresser un recours qui sera transmis à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences Radiométriques) ce qui donnera aux locataires un délai supplémentaire pour se faire entendre.

# A propos de l'aqueduc Romain

**Une vanne en bois a été greffée par les Romains sur la maçonnerie de l'Aqueduc de Nîmes pour le réparer après un séisme**

**L**'aqueduc romain a été très tôt confronté à des séismes d'intensité variable, certains ont occasionné des dégâts importants dont nous retrouvons les traces. Ainsi, après une période de fonctionnement que nous pouvons évaluer à près d'un siècle au regard de l'épaisseur des dépôts carbonatisés que nous retrouvons sur place, un séisme majeur a frappé le pont d'Arches de la Lône, sur la commune actuelle de Vers. La canalisation y a été détruite et le flux d'eau - 35.000 m<sup>3</sup>/ jour - calibré au départ d'Uzès se déversait sur le site le transformant en un bourbier impraticable. Il convenait de détourner le flux d'eau du site, afin de pouvoir y travailler ce qui fut fait, en dirigeant celui-ci vers un vallon en amont le temps d'installer une vanne de dérivation construite en bois, greffée sur la canalisation en maçonnerie.

Le chantier ainsi mis au sec a permis les réparations dans de bonnes conditions et permettait aussi d'avoir accès à l'eau nécessaire à la confection du mortier. Celle vanne de section identique à la section de l'aqueduc, pendant les travaux, évacuait le flux d'eau détourné vers le Gardon. Les réparations terminées, l'eau alimentant Nîmes ayant repris son



cours normal, la vanne de dérivation en bois fut cependant conservée en position fermée, prête à être utilisée le cas échéant...

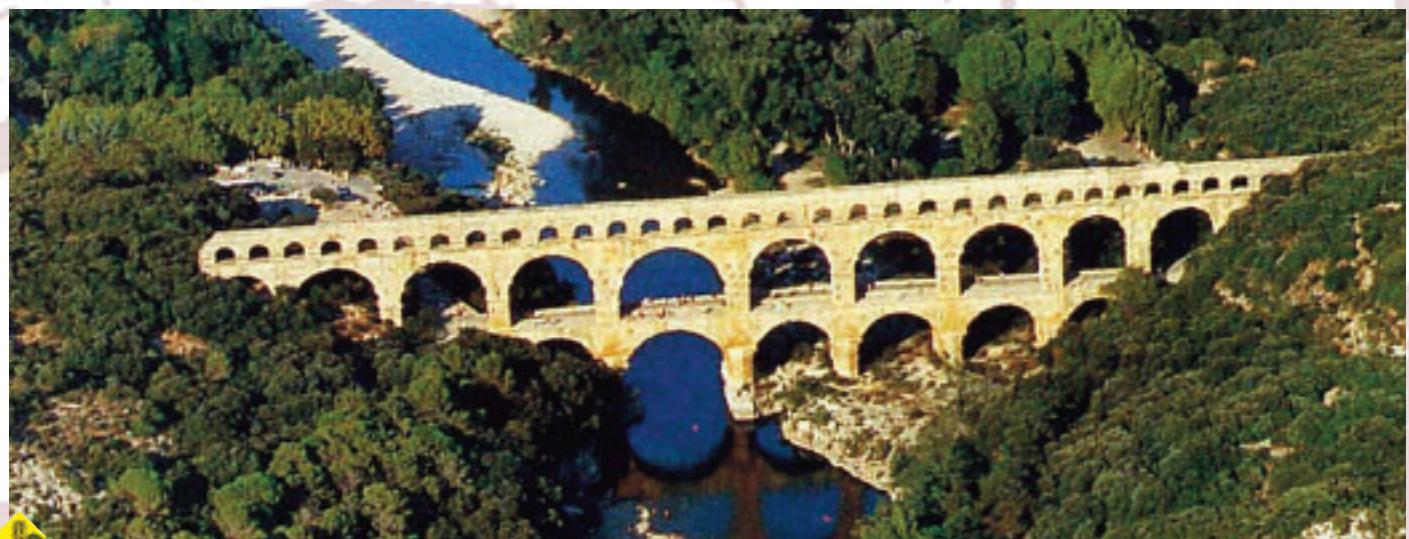
La vanne en bois est donc restée statique en position fermée jusqu'à la fin du fonctionnement de l'aqueduc. Progressivement recouverte d'une épaisse carapace de concrétions provoquées par des fuites incontrôlables, la vanne en bois nous est restituée aujourd'hui par les empreintes négatives des madriers ayant servi à la confectionner, lesquelles au moyen de la technique de la 3D vont nous permettre une reconstitution fidèle de cette vanne que nous venons de découvrir et qui pourrait être unique en son genre.

Les spécialistes de l'hydrologie romaine vont pouvoir la faire parler...

Uzès le 2 juillet 2012

Jean-Pierre BEAUMONT,

Président honoraire de la Fédération Intercommunale pour la Mise en Valeur de l'Aqueduc Romain de Nîmes et de son environnement



# Les beaux Dimanches d'Uzès

L'association des commerçants de la ville d'Uzès propose sur la place aux Herbes :

**Dimanche 16 septembre,**  
journée et grand déballage  
pour les enfants.

**Dimanche 23 septembre,**  
journée de la laine et de la  
soie.

Elle organise également le marché de Noël, les 16, 17 et 18 décembre.

**Contact au 04 66 03 18 59**  
E-mail : [contact.acvu@orange.fr](mailto:contact.acvu@orange.fr)  
Permanence : 1 place du Duché,  
le jeudi de 9h à 12h et sur RDV.



## La parole aux Elus

### Uzès de Plus Belle

Comme vous l'avez remarqué ces derniers jours en lisant la presse, le projet de piscine intercommunale avance. Est-il opportun de s'engager dans un projet d'environ 12 millions d'euros pour la construction et presque 1 million d'euros par an de coût de fonctionnement pour 25 000 habitants ? Est-il judicieux de vouloir réaliser ce projet à Montaren, loin des établissements scolaires et du lieu de travail de nombreux Uzégois, loin du lieu de convergence (l'Esplanade d'Uzès) des cars Edgard à 1,50 euro ? La Municipalité d'Uzès qui avait proposé un terrain à proximité des collèges et lycées d'Uzès et de l'Esplanade, ne comprend toujours pas l'intérêt de réaliser cette piscine à Montaren.

En effet, les habitants des villages situés à l'Est d'Uzès devront traverser le centre d'Uzès pour s'y rendre alors qu'ils vont financer l'investissement et le fonctionnement de cette structure.

Un projet plus modeste aurait certainement fait l'affaire dans ces temps de crise où nos élus devraient plutôt se pencher sur l'emploi, l'accueil des touristes clients et sur le logement.

Nous espérons tout de même que les délégués élus des Conseils Municipaux des 7 communes du canton de Saint-Chaptes et des 9 communes du canton de Lussan qui nous rejoignent au sein de notre future Communauté de Communes élargie seront plus lucides et reviendront sur le projet actuel.

Après une période estivale de repos et de découverte, nous souhaitons à la population uzétienne, petits et grands, une bonne reprise de ses diverses activités.

### Uzès Citoyenne

M. le Maire envisage la vente de l'école maternelle du Parc à un promoteur et la reconstruction d'un nouvel établissement près des arènes. Cela serait une mauvaise décision.

Il est persuadé de tirer un profit de cette opération immobilière et dédaigne des questions essentielles. Le déplacement de cette école est-il judicieux ? Non ! Cette école vaste, centrale, apte à accueillir les enfants sans déplacement en voiture, serait reléguée hors du centre-ville. La circulation que ce projet engendrerait aux heures d'entrées et de sorties des classes n'est nullement évoquée dans les plans d'aménagement présentés par la majorité municipale début 2012.

Y a-t-il un intérêt -mis à part pour le promoteur- à construire une résidence à la place de l'école en centre-ville ? Non ! Certes, le souhait de créer une offre de logements est souhaitable, mais une réflexion préalable sur le développement de la ville et son équilibre est prioritaire. Elle doit être menée et planifiée en impliquant les personnes concernées.

Le bénéfice financier escompté par la mairie est-il réaliste ? Non ! Construire une école coûtera beaucoup plus cher que les mises aux normes de l'école du Parc. Cela nécessiterait un endettement supplémentaire de la ville. Entretenir les bâtiments scolaires plutôt que les détruire : l'entretien courant des écoles primaires publiques se réduit au minimum, les réparations urgentes sont retardées sans raisons justifiées, les travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage..), indispensables pour réduire le budget de fonctionnement et améliorer le confort des enfants, ne sont pas pris en compte.

Ce désintérêt de la mairie coûte cher aux contribuables, car les factures s'alourdisseont.

Autre conséquence qui pourrait être dramatique, la sécurité des enfants et du personnel des écoles n'est pas assurée : le groupe scolaire J. Macé a fait l'objet d'avis défavorables répétés de la commission de sécurité, sans compter le maintien de jeux hors normes dans la cour d'une école maternelle.

# Plus de 5000 festivaliers et huit concerts de haut niveau

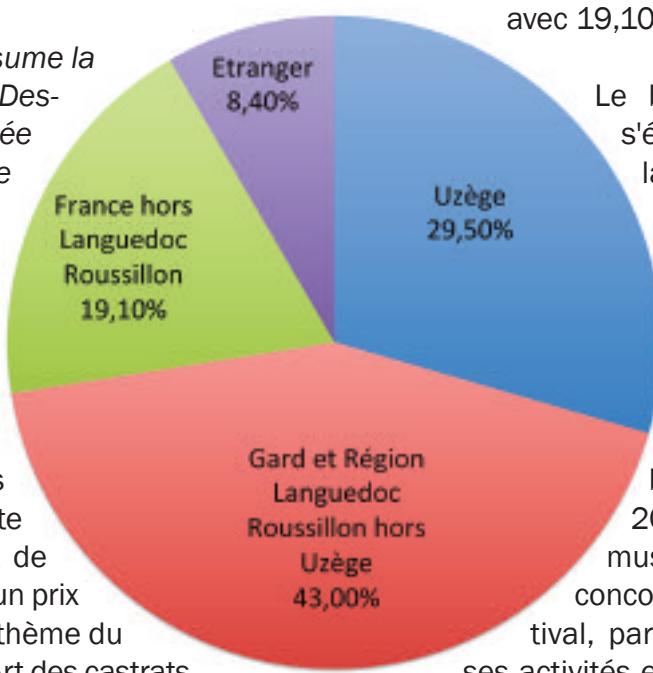


Eric Desnoues, directeur artistique du festival des Nuits musicales d'Uzès, et Yvette Doumens, présidente, ont dressé le bilan de cette manifestation en tout point satisfaisant et riche de petites observations disant son évolution.

*« Depuis 19 ans que j'en assume la responsabilité, disait Eric Desnoues, c'est la meilleure année après 2011, avec le juste équilibre de l'utilisation de la cathédrale Saint-Théodorit et de la cour du Duché, qui magnifient les œuvres et les artistes présentés. »*

Plus de cinq mille festivaliers ont participé aux Nuits musicales, ce qui représente pour huit concerts un taux de fréquentation de 92 % pour un prix moyen du billet de 44 €. Le thème du double jeu a donné le ton : l'Art des castrats à l'opéra comme à l'église, les récitals inspirés de Fazil Say et des soeurs Labèque, la grandiose Passion donnée en ouverture, ont fait écho aux splendeurs vénitiennes de Gabrielli tandis que l'Angleterre a envoûté le public à travers le féerique opéra de Purcell "The Fairy Queen" et les musiques celtes.

La provenance du public marque une augmentation en Uzège avec 29,50 % (25,3 % en 2011) et de l'étranger avec 8,40 % (7,80 %), et forcément une diminution du Gard et région hors Uzès avec 43 % (44,80 %) et de la France hors Région avec 19,10 % (22,10 %).



Le budget global du festival s'élève à 327 K€, couvert par la recette de billetterie (62%), les subventions publiques (21,50% ville d'Uzès ; 7,50% département) et le mécénat de l'association des Amis des Nuits musicales d'Uzès (9%). Cette association à but non lucratif, créée en 2006, réunit des amateurs de musique qui souhaitent concourir au rayonnement du festival, participer au financement de ses activités et mener une action auprès des pouvoirs publics. Elle compte 173 adhérents.

70 % des charges sont consacrés à la production artistique, forte de quelques cent vingt artistes. Bien qu'il soit impossible d'évaluer l'impact économique et la valeur induite de la promotion de la ville, il est sûr que ce festival répond à une demande

Du 3 au 7 août, cinq jours de liesse

# La pluie a perturbé le concours d'abrivados

**L**e programme de la fête votive 2012 comportait une innovation, ou plus exactement un retour : le grand prix cycliste du dimanche après midi. Uzès vélo club en assura parfaitement l'organisation avec l'aide des services municipaux, notamment la police. 44 coureurs avaient à parcourir 70 fois le tour de ville dans le sens de la circulation. L'Aixois Jean-Michel Maurin s'est imposé en 2 h 10 minutes pour 84 km.

La vote avait bien débuté avec le beau temps le vendredi,. Le petit déjeuner offert à la population dans le jardin de l'évêché a attiré ses convives habituels, parmi lesquels le président du comité de jumelage de Schriesheim, et le soir, après une première abrivado de la manade Leron et les premiers exploits des attrapaïres, , la pégoulade emplit de monde les boulevards. Au côté pectaculaire des autruches et de l'oiseau bleu de Planète vapeur de Nice, les gueux de Passé Présent, la cavaliers d'Olivier Boutaud, du Pont du Gard et de la Chevauché uzétaines, les Sévillanes... donnèrent un spectacle fort populaire haut en couleurs et en musique dont les responsables du comité des fêtes eurent la judicieuse idée d'inverser l'ordre de départ le samedi.



Claude Joly recevant le président du Comité de jumelage de Schriesheim

Du 3 au 7 août, cinq jours de liesse



FÊTE VOT





# IVE 2012



## La fête votive 2012

Les divers concours tinrent également leurs promesses. Dans la cour de la mairie, La belote, avec 53 équipes, fut remportée par Meynier-Babassud, Jeanne Régnier leur remettant le trophée de Titi son époux décédé. La pêche organisée à la vallée de l'Eure par le Goujon uzétien couronna le Remoulinois Alain Mailhan avec 28 prises et, en jeunes, l'Uzétien, Enzo Scanzi avec 10 prises. Au boulodrome du parc Charles de Gaulle, la Boule uzétienne organisa 5 concours de pétanque disputés par 193 équipes soit 579 pétanquers.

Le lundi matin, la pluie entraîna l'annulation du 25ème concours d'abri-vados. Toutes les autres manifestations taurines organisées par le club taurin ont obtenu quant à elle le succès escompté.

Enfin, le mardi, le soleil avait fait sa réapparition pour la journée consacrée aux Pitchounets qui s'en donnèrent à cœur joie.





37<sup>ème</sup> foire aux Vins

# Le rendez-vous incontournable des amateurs de bons crus

Didier Blanc, du domaine Saint Firmin, a pris la succession de Luc Reynaud, président du comité agricole d'Uzès, pour organiser sur l'Esplanade, la foire aux vins. La 37<sup>ème</sup> édition a été fidèle à ses devancières avec 57 exposant, sous chapiteau, entre un velum protégeant du soleil et une moquette évitant la poussière. Les boulangers d'Uzès présentaient à nouveau leurs fougasses et les lauréats du concours des vins ont été récompensés des œuvres des participants aux concours de peinture et de photos, les prix d'excellence recevant un trophée réalisé par les élèves du lycée des métiers d'art Guyemer.

Le Lions club d'Uzès assurait la buvette, le restaurant et la vente aux enchères afin d'alimenter sa caisse œuvres sociales et les confréries bachiques du Duché d'Uzès et des Côtes du Rhône gardoises apportaient un concours apprécié.

L'innovation vint cette année du Capitole avec "Les vignerons font la fête".

Durant trois jours, 15 000 visiteurs en majorité des touristes, se sont immergés dans ce qui constitue maintenant une véritable vitrine des vins régionaux.

## RÉSULTATS DES CONCOURS

### Plus beaux stands :

- 1-Les Cabotines de Collias
- 2-Les vignes du Lys de Blauzac
- 3-Château Bolchet de Caissargues

### Peinture :

- 1-Anne Delcos
- 2-Hamel Marijcke
- 3-Odile Ferrua.

### Photos :

Joëlle Blanc



# PALMARÈS DU CONCOURS DES VINS

## Catégorie AOC

Prix d'Excellence : Domaine Balliccioni « Kallisté » AOC Faugères Rouge 2010



### AOC Côtes du Rhône

#### BLANC

Or : La Rémejeanne - Les Arbousiers 2011

Argent : Moulin du Pourpré -Tradition 2011

Argent : Domaine Chanoine Rambert -  
Blanc Cotonneux 2010

Bronze : Domaine Lefebvre-Anselme  
Trilogie 2010

Bronze : Cave des Vins de Cru de Lirac  
Tradition 2011

#### ROSÉ

Or : Chateau de Panéry - La Madone 2011

Bronze : Château de Panéry - La Glacière 2011

#### ROUGE

Or : Domaine Lefebvre-Anselme - Trilogie 2009

Or : Domaine Pélaquié -2010

Argent : La Rémejeanne  
Les Chèvrefeuilles 2011

Argent : La Rémejeanne - Les Arbousiers 2010:

Bronze : Château de Ségrès - Clos de l'Hermitage 2010

### AOC Côtes du Rhône Village

#### BLANC

Or : Domaine Pélaquié 2011

Argent: Domaine Pélaquié - Luc Pélaquié 2010

#### ROUGE

Or : Château Signac -Chusclan Combe d'Enfer  
2009

Or : Domaine Saint Georges - Chusclan 2010

Argent : Laudun-Chusclan-Excellence 2010

Argent : Domaine Pélaquié - Laudun 2010

### AOC Châteauneuf-du-Pape

#### ROUGE

Argent: Domaine de Fontavin -Tradition 2010

### AOC Lirac

#### ROSÉ

Or : Château de Bouchassy-Magnolia 2011

Argent Cave des Vins de Cru de Lirac -2011

#### ROUGE

Or : Cave des Vins de Cru de Lirac  
Seigneur de la Rouère 2009

Argent : Cave des Vins de Cru de Lirac  
Arcane 2009

Bronze : Château de Bouchassy 2009

### AOC Tavel

#### ROSÉ

Or : Château de Ségrès 2011

Argent : Château Correnson 2011

Bronze : Château Trinquevedel  
Autrementavel 2011

### AOC Faugères

#### ROUGE

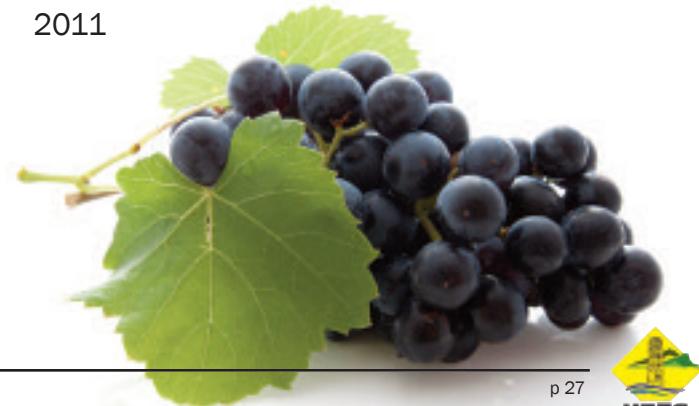
Or : Domaine Balliccioni - Kallisté 2010

Argent : Domaine Balliccioni - Orchis 2010

### AOC Costières de Nîmes

#### ROUGE

Or : Chateau de Bezouce - Sables et Galets  
2011



# PALMARÈS DU CONCOURS DES VINS

## Catégorie IGP

Prix d'Excellence : Domaine Puech Berthier - IGP Pays d'Oc Blanc Chardonnay 2011

### Vin de Pays Duché d'Uzès

#### BLANC

Or : Domaine Chabrier 2011  
Or : Domaine de l'Orviel 2011  
Argent : Domaine de l'Orviel - Fût de Chêne 2011  
Argent : Domaine Reynaud 2010

#### ROSÉ

Or : Les Coteaux Cévenols - Le Duché 2011  
Or : Domaine Chabrier 2011  
Argent : Les Vignes de l'Arque 2011  
Argent : Les Vignerons de Montaren  
Sélection Terroir 2011

#### ROUGE

Or : Domaine Reynaud - Pomeyron 2010  
Or : Domaine de la Vallière Bel Air 2010  
Or : Domaine de Roux - Blanche de Castille 2010  
Argent : Les Vignerons de Saint Dézéry 2011  
Argent - Domaine des Lys 2010  
Bronze : Domaine Camp-Galhan  
Les Pérassières 2011

### Vin de Pays d'Oc

#### BLANC

Domaine Puech-Berthier - Chardonnay 2011  
Or : Les Vignerons de Montaren - Viognier 2011  
Argent : Les Collines du Bourdic - Viognier 2011  
Argent : Dne du Grand Chemin - Viognier 2011  
Bronze Domaine Puech-Berthier - Viognier 2011  
Bronze Les Collines du Bourdic - Muscat 2011

#### ROSE

Or : Domaine Roux / Château de Bezouce  
Syrah / Grenache 2011  
Argent: Les Collines du Bourdic - Grenandise 2011  
Argent: Domaine Mas Saint Jean 2011

#### ROUGE

Or : Domaine Roux / Château de Bezouce  
Merlot / Marselan 2011  
Argent: Dne du Grand Chemin - Clos Rogé 2010  
Argent: Dne du Grand Chemin - JMF 2099  
Argent: Dne Puech-Berthier - Vieilles Vignes 2010  
Bronze: Les Collines du Bourdic - Merlot 2011  
Bronze: Vignerons de St Dézéry- Merlot 2011

### IGP Cévennes

#### BLANC

Or: Domaine Gournier Chardonnay 2011  
Argent : Domaine des Lys - Aiflargues 2011  
Argent : Les Vignes de l'Arque - Muscat PG 2011  
Bronze: Domaine Reynaud 2010

#### ROSE

Or : Les Coteaux Cévenols 2011  
Argent : Domaine de Gournier 2011

#### ROUGE

Or : Domaine Gournier - Templiers 2010  
Or : Domaine Gournier - Don du Roi 2010  
Argent : Domaine de Gournier  
Les Hauts Calcaires 2010

Bronze: Les Collines du Bourdic - Racine 2011

### IGP Gard / IGP Côteaux Pont du Gard

#### ROSE

Argent : Domaine du Bolchet - Lila 2011

#### ROUGE

Bronze : Domaine Chabrier 2011

### Vin de table avec sucres résiduels

#### - BLANC

Or: Domaine Chabrier - Les Grains Dorés 2011

### Carthagène

Or : Coupe Santo - Ambre "Félibre" 2011

Argent : Domaine des Vieux Foudres  
Ambre 2010

Argent : Domaine des Vieux Foudres  
Rouge 2010





29 juin 2012  
reconnaissance officielle de l'AOC Duché d'Uzès



L'ascension du Duché

# Une AOC fêtée avec panache

**L'INAO, institut national de l'origine et de la qualité reconnaît officiellement l'appellation d'origine contrôlée, AOC Duché d'Uzès, le jeudi 29 juin 2012.**

**S**ur le parvis de l'Hôtel de ville, face au château ducal, Michel Souchon, président du syndicat des vignerons du Duché d'Uzès, était particulièrement fier et heureux d'annoncer, la naissance de la nouvelle AOC gardoise, appellation d'origine contrôlée : **AOC Duché d'Uzès**, avec la particularité d'être le premier vin de pays à être labellisé directement AOC.

Le 29 juin 2012, après presque vingt ans d'efforts et un parcours parsemé d'embûches, grâce à une aide constante de la ville d'Uzès, les vignerons de l'aire géographique ont obtenu la reconnaissance française tant attendue pour les trois couleurs blanc, rouge et rosé d'un vin de grande qualité. Il s'agit également d'une reconnaissance des efforts, des contraintes et des sacrifices que se sont imposés les vignerons pour mener à bien ce projet. Ces jours-ci et tout au long de l'été, les experts vont entrer en action pour identifier les parcelles habilitées à produire de l'AOC Duché d'Uzès.

Si les vins du Duché d'Uzès sont reconnus en AOC, les vignerons ne pourront toutefois pas l'inscrire sur les étiquettes lors du millésime 2012. Ils devront attendre la validation par la commission européenne de l'AOP, appellation d'origine protégée et l'inscription sur la liste européenne. Les vignerons confiants, ont fêté cette belle reconnaissance. Il s'agit d'une belle victoire et d'une reconnaissance pour toute une profession qui a su s'interroger sur son métier et s'adapter aux normes de qualité. Une très grande victoire pour les vignerons et les vins AOC Duché d'Uzès désormais.

Après un grand chapitre tenu par la Confrérie du Duché d'Uzès qui a intronisé , Michel Bronzo, président de la commission d'enquête de l'INAO, et Denis Verdier, un lâcher de ballons rouges symbolisait cette ascension ponctuée de dates clés

**2000** : visite de l'INAO et présentation des terroirs

**2009** : le comité national entérine le principe de la demande d'accession directe à l'AOC avec la nomination d'une commission d'enquête.

**3 novembre 2011** : validation par le comité national INAO de l'aire géographique AOC proposée

**Du 15 novembre 2011 au 15 janvier 2012** : mise à l'enquête de l'aire géographique AOC

**Du 17 mars 2012 au 17 mai 2012** : procédure nationale d'opposition, PNO du cahier des charges de l'appellation AOC.



15 et 16 septembre 2012

# Les patrimoines cachés des journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication / direction générale des patrimoines et mises en œuvre par les directions régionales des Affaires culturelles.

Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques, et bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine et des associations de sauvegarde du patrimoine les Vieilles Maisons Françaises et la Demeure Historique.

Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29e édition des Journées européennes du patrimoine se déclinera les 15 et 16 septembre prochains sous le thème Les patrimoines cachés.

Secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries, envers du décor... pendant deux jours le public est invité à découvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné. L'Office communal de la ville d'Uzès s'est avéré le coordinateur d'un programme riche en découvertes au fil de visites gratuites, libres ou guidées.

Contact : 04 66 22 68 88  
Office de Tourisme, place Albert 1er.



# Un jeu de piste sur les traces de l'histoire de la ville d'Uzès

Tout en organisant les journées européennes du patrimoine, l'Office municipal de la culture innove en lançant un jeu de piste enfants-familles "Découverte de la ville d'Uzès" disponible à l'office de Tourisme, place Albert 1er.

Deux documents sont remis gratuitement.

Une carte postale illustrée de Zanito et d'une vue du bassin de la place aux Herbes, avec au dos la possibilité de comptabiliser les bonnes réponses : "de 15 à 20 points, la ville d'Uzès n'a plus de secret pour toi !"

Un dépliant s'adressant uniquement aux enfants :

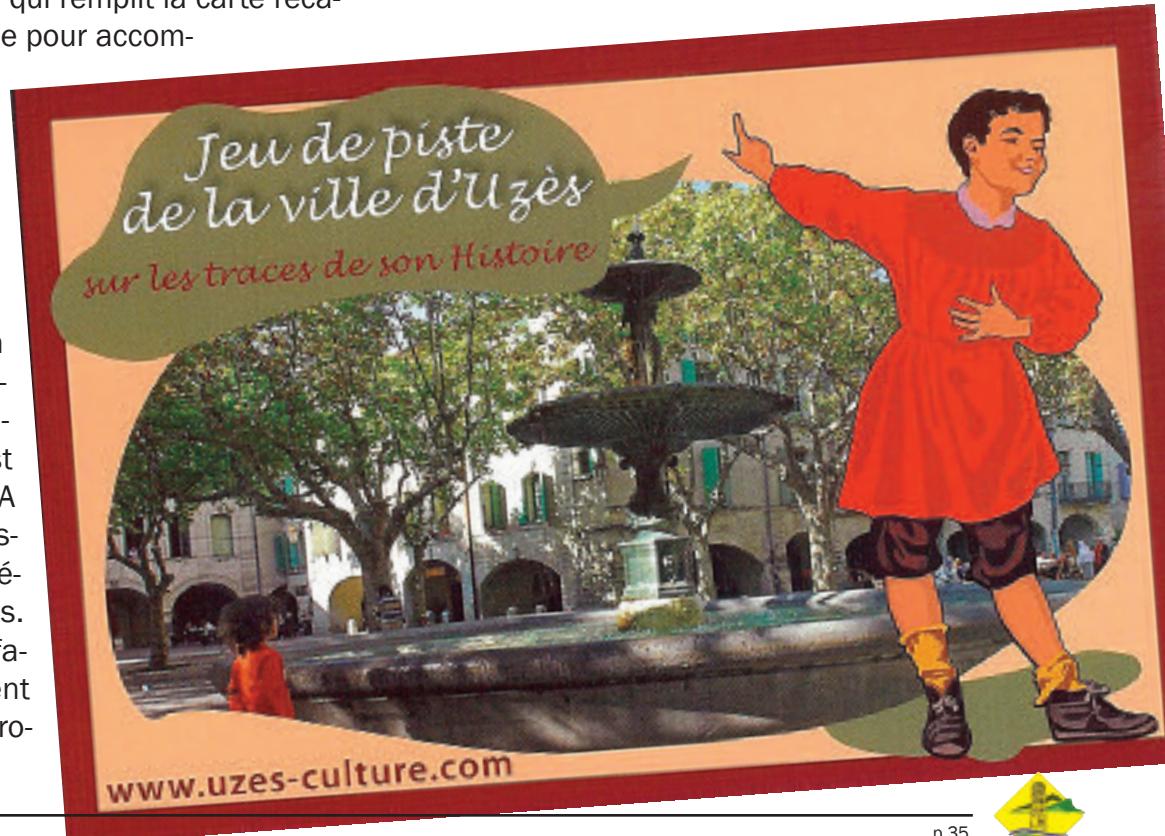
«Bonjour, je m'appelle Zanito. Je suis né à la réglisseerie d'Uzès, à Pont des Charrettes le 7 juillet 1884. Joue avec moi pour découvrir les trésors d'Uzès et gagne un maximum de points. Attention, parfois plusieurs réponses sont possibles pour une même question. »

La présence de l'adulte qui remplit la carte récapitulative est conseillée pour accompagner l'enfant le long d'un parcours dont la progression de l'Office de tourisme à l'hôtel du baron de Castille, en passant par le Duché, l'Hôtel de ville, la place aux Herbes, le jardin médiéval, le pavillon Racine, la cathédrale, l'ancien évêché, est indiqué sur un plan. A chaque halte, une question est posée et trois réponses sont proposées. Ce n'est pas toujours facile. Il faut évidemment réfléchir, observer et procéder par élimination.

C'est le cas pour la halte 1 :

En sortant de l'Office de Tourisme, vois-tu la fontaine de la Dame ?  
Cette statue porte un vêtement drapé.  
Quel est son nom ?  
Un peplos, un sari ou une chemise de nuit.

Contact au 04 66 03 10 72  
E-Mail : [contact@uzes-culture.com](mailto:contact@uzes-culture.com)



# Journées européennes du Patrimoine

## Samedi 15 septembre 2012

de 10h à 18h30

**Duché d'Uzès**, place du duché Visites commentées du Duché, demeure historique privée. Tarif réduit : 10 €, adultes, gratuit, moins de 12 ans.

Téléphone : 04 66 22 18 96  
ou [www.duche-uzes.fr](http://www.duche-uzes.fr)

de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

**Médiathèque municipale**, 9 rue port Royal ou 41 le Portalet Exposition, «Uzès cachée ou oubliée» : redécouverte des monuments et bâtiments méconnus ou disparus à partir de photographies, cartes postales et documents. Gratuit.

Téléphone : 04 66 03 02 03  
ou [www.uzes-mediatheque.com](http://www.uzes-mediatheque.com)

de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

**Jardin Médiéval**

Expositions, « Par la fenêtre », exposition de sérigraphies sur céramiques de Claudine Dumur. Regards particuliers d'enfants sur l'enfance. « Diario publico », exposition de la céramiste italienne Gabriella Sacchi, en partenariat avec l'office culturel de St-Quentin-la-Poterie. Gratuit

à 15h

Visites commentées d'un patrimoine caché, prisons, basse-fosse (tours du roi et de l'évêque). Gratuit

Téléphone : 04 66 22 38 21  
ou [www.jardinmedievaluzes.blogspot.com](http://www.jardinmedievaluzes.blogspot.com)

à 13h30 et à 16h

**Office de Tourisme d'Uzès et de l'Uzège**

place Albert 1er

Visites guidées, « Histoire et architecture de la ville, le patrimoine d'Uzès dévoilé » (à 13h30) ; « Circuit insolite » (à 16h) - sous réserve de fermetures de dernière minute. Gratuit. Durée : 2h. 30 personnes max.

Elles sont conduites par une guide conférencière agréée du ministère de la Culture Les Journées du

patrimoine connaissant un succès croissant, pour le confort de tous, il vous est recommandé de vous inscrire à l'avance auprès de l'Office de tourisme pour ces visites. Merci de votre compréhension.

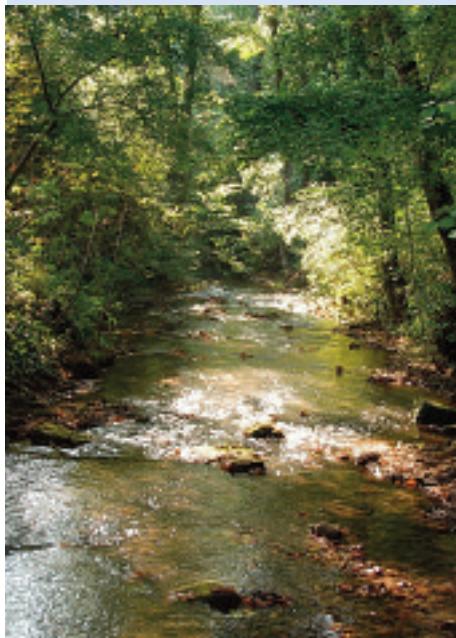
Nouveau ! Jeu de piste enfants-familles « Découverte de la ville d'Uzès, sur les traces de son histoire » créé par l'office de la culture et disponible à l'office de tourisme.

Téléphone : 04 66 22 68 88  
ou [www.uzes-tourisme.com](http://www.uzes-tourisme.com)

à 14h

**Vallée de l'Eure**

Visite commentée du parc du Duché et de la vallée de l'Eure par l'archiviste de la ville : parcours pédestre de 4 km retracant l'histoire et le patrimoine de ce lieu emblématique (aqueduc, moulins, filatures...). [Gratuit] Durée : 2h30 à 3h.



Rendez-vous avenue Maxime Pascal (route de Bagnols-sur-Cèze) en haut du parc du Duché (portail en contrebas de la promenade des Marronniers). Prévoir de bonnes chaussures, chapeau, lunettes de soleil, boisson.

Renseignements auprès de l'office de tourisme au 04 66 22 68 88  
ou [www.uzes-tourisme.com](http://www.uzes-tourisme.com).

à 14h, 15h et 16h

**Hôtel de Rosier**, 2 rue Port-Royal

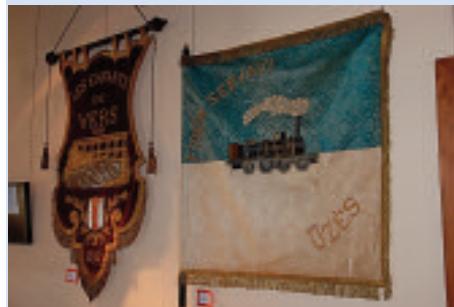
Visite de la salle des Vertus (stucs et décors peints du début du XVIIIe s.), demeure historique privée. [Gratuit] Durée : 30 min. 20 personnes max. Les Journées du patrimoine connaissant un succès croissant, pour le confort de tous, il vous est recommandé de vous inscrire à l'avance auprès de l'office de tourisme au 04 66 22 68 88. Merci de votre compréhension.

de 15h à 18h

**Musée municipal Georges Borias**

Ancien Evêché 2e étage Visites des collections du musée et de son exposition temporaire « Vivre en Uzège il y a 4000 ans » [gratuit].

Téléphone : 04 66 22 40 23  
ou [www.uzesmusee.blogspot.com](http://www.uzesmusee.blogspot.com)



à 15h30

Visite guidée par la conservatrice du musée « Secrets de meubles » : découvrez ce qui se cache à l'intérieur des meubles du musée, coffres et armoires d'Uzès. [Gratuit] Durée : 45 min.

Téléphone : 04 66 22 40 23  
ou [www.uzesmusee.blogspot.com](http://www.uzesmusee.blogspot.com)

à 17h

Visite guidée par la conservatrice du musée « Il était une fois » : découverte de la cuisine de la Préhistoire à travers l'exposition « Vivre en Uzège il y a 4000 ans ». [Gratuit] Durée : 45 min.

Téléphone : 04 66 22 40 23  
ou [www.uzesmusee.blogspot.com](http://www.uzesmusee.blogspot.com)

# Journées européennes du Patrimoine

## Dimanche 16 septembre 2012

à 9h30

### Vallée de l'Eure

Visite commentée du parc du Duché et de la vallée de l'Eure par l'archiviste de la ville : parcours pédestre de 4 km retracant l'histoire et le patrimoine de ce lieu emblématique (aqueduc, moulins, filatures...). Durée : 2h30 à 3h.

Rendez-vous avenue Maxime Pascal en haut du parc du Duché (portail en contrebas de la promenade des Marronniers). Prévoir de bonnes chaussures, chapeau, lunettes de soleil, boisson. gratuit

Téléphone : 04 66 22 68 88 ou [www.uzes-tourisme.com](http://www.uzes-tourisme.com).

de 10h à 18h30

### Duché d'Uzès, pl. du duché

Visites commentées du Duché, demeure historique privée.

Tarif réduit : 10 €, adultes, gratuit, moins de 12 ans Téléphone : 04 66 22 18 96 ou [www.duche-uzes.fr](http://www.duche-uzes.fr)

de 10h à 14h30

### Office de Tourisme d'Uzès et de l'Uzège, place Albert 1er

Visites guidées conduites par une guide conférencière agréée du ministère de la Culture - Gratuit

« Histoire et architecture de la ville, le patrimoine d'Uzès dévoilé » (à 10h) ; « Découverte du quartier des Bourgades » (à 10h15 et 14h15) ; « Circuit insolite » (à 14h), sous réserve de fermetures de dernière minute. [Gratuit.]

Durée : 2h. 30 personnes max.

Les Journées du patrimoine connaissent un succès croissant, pour le confort de tous, il vous est recommandé de vous inscrire à l'avance auprès de l'Office de tourisme pour ces visites. Merci de votre compréhension. Nouveau ! Jeu de piste enfants-familles « Découverte de la ville d'Uzès, sur les traces de son histoire » créé par l'office de la culture et disponible à l'office de tourisme.

Téléphone : 04 66 22 68 88 ou [www.uzes-tourisme.com](http://www.uzes-tourisme.com)

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

### Jardin Médiéval

Visite de la tour du Roi et découverte des toits d'Uzès (Tarif : 1,5 €) Expositions : « Par la fenêtre », exposition de sérigraphies sur céramiques de Claudine Dumur. Regards particuliers d'enfants sur l'enfance. « Diario publico », exposition de la céramiste italienne Gabriella Sacchi, en partenariat avec l'office culturel de St-Quentin-la-Poterie. Gratuit.

Téléphone : 04 66 22 38 21 ou [www.jardinmedievaluzes.blogspot.com](http://www.jardinmedievaluzes.blogspot.com)

à 15h

Visites commentées d'un patrimoine caché, prisons, basse-fosse (tours du Roi et de l'Evêque) gratuit.

Téléphone : 04 66 22 38 21 ou [www.jardinmedievaluzes.blogspot.com](http://www.jardinmedievaluzes.blogspot.com)

de 10h à 12h

### Eglise Saint Etienne

Visite de l'église Saint Etienne par Paul Carbon. Gratuit

Téléphone : 04 66 03 02 03 ou [www.uzes-mediatheque.com](http://www.uzes-mediatheque.com)

de 15h à 17h

### Cathédrale Saint Théodoric, place de l'évêché

Visite de la cathédrale Saint Théodoric par Paul Carbon

Téléphone : 04 66 03 02 03 ou [www.uzes-mediatheque.com](http://www.uzes-mediatheque.com)

de 14h à 17h

### Haras nationaux, chemin du Mas des Tailles (route d'Alès)

Découverte du Haras national : présentation d'étalons (14h15) et d'attelages (14h30), baptême d'attelages pour les enfants, visite libre d'ateliers et d'expositions de 15h à 16h30 (photographies de chevaux d'Abyssinie, démonstration de nattage traditionnel, visite du centre technique de reproduction, exposi-

tion de voitures patrimoniales...). Gratuit.

Téléphone : 04 66 22 99 99 ou [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)

à 14h, 15h et 16h

### Hôtel des Rosiers, 2 rue Port-Royal

Visite de la salle des Vertus (stucs et décors peints du début du XVIIIe s.), demeure historique privée. [Gratuit]

Durée : 30 min. 20 personnes max. Hôtel des Rosiers, 2 rue Port-Royal Les Journées du patrimoine connaissent un succès croissant, pour le confort de tous, il vous est recommandé de vous inscrire à l'avance auprès de l'office de tourisme au 04 66 22 68 88. Merci de votre compréhension.

de 15h à 18h

### Musée municipal Georges Borias, ancien évêché 2e étage . Visites des collections du musée et de son exposition temporaire « Vivre en Uzège il y a 4000 ans » . gratuit

à 15h30

Visite guidée par la conservatrice du musée « Secrets de meubles » : découvrez ce qui se cache à l'intérieur des meubles du musée, coffres et armoires d'Uzès. Gratuit Durée : 45 min.

à 17h

Visite guidée par la conservatrice du musée « Il était une fois » : découverte de la cuisine de la Préhistoire à travers l'exposition « Vivre en Uzège il y a 4000 ans ». Gratuit Durée : 45 min.

Téléphone : 04 66 22 40 23 ou [www.uzesmusee.blogspot.com](http://www.uzesmusee.blogspot.com)

de 15h30 à 17h

### Concert de l'Ecole Municipale de Musique, Hôtel de Ville, cour intérieure

Concert autour de la « fadaise », air chanté autrefois par compagnons maçons. Téléphone : 04 66 03 04 03

Service municipal animation jeunesse

# Des propositions fort suivies pendant tout l'été par des jeunes uzétiens

Encadré par trois animateurs, Régis, Salim et Salem, le service municipal animation jeunesse a proposé pratiquement chaque jour ouvrable de juillet et août, à des jeunes filles et jeunes garçons de 12 à 18 ans, des activités toujours fort suivies.

Dans la salle de la Fonderie, place de Verdun, à l'entrée libre, à l'abri des rayons du soleil, les après midis, de 13 h 30 à 18 heures, étaient consacrés au tennis de table, au baby foot, au billard et à l'informatique. Le dernier jour, un goûter était offert à tous les participants, avec la possibilité de visionner les photos prises pendant les vacances.

Loin d'Uzès étaient proposées des activités qui, toutes, malgré la modeste participation demandée, ont fait le plein. Cela a débuté par du karting à La Calmette, toujours fort prisé, qui a donné l'occasion aux animateurs de distribuer le programme de l'été. Puis ce furent du jet ski à la base nautique de Bellegarde, de la bouée tractée à La Grande-Motte, de l'accrobranche à Anduze, bowling et ci-

néma à Nîmes, laser games à Nîmes, une rando quad en Ardèche, le parc aquatique de la Grande-Motte et du canyoning dans les Cévennes à Saint Jean-du-Gard.

Deux sorties organisées pour la première fois ont suscité un bel engouement : du kayak et un initiation à la plongée sous-marine dans les calanques de Marseille.

## On recommencera. C'est sûr !

Mais ce sera un peu différent. Le SAJ sera à compter du 1er septembre 2012 agréé par les Services de la jeunesse et des sports, ce qui lui permettra de recevoir des subventions régulières de la CAF en fonction du nombre de participants. Cela oblige le SAJ afin de comptabiliser sa fréquentation à créer une carte d'adhérent qui coûtera 5€/an. La somme est modique. Mais désormais l'entrée à la salle de la Fonderie ne sera plus libre mais réservée aux adhérents !





## Le service jeunesse : loisirs et pédagogie

Le service jeunesse de la mairie propose des activités aux jeunes de 12 à 18 ans pendant les vacances scolaires mais aussi et surtout toute l'année en leur offrant un lieu de loisirs en centre ville.

En effet, l'espace de la Fonderie, place de Verdun en face de la Mairie, ouvre ses portes de 12 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi en période scolaire. Il permet ainsi d'accueillir des collégiens et lycéens les après-midis où ils n'ont pas cours et durant lesquels les parents travaillent souvent.

La présence d'animateurs compétents et appréciés offre un encadrement pédagogique indispensable. Contact au 04 66 68 17 47



# ATP d'Uzès et de l'Uzège Avant programme de

**Vendredi 21 sept 2012**

Présentation de saison à 18h (peut être animation avec J C Laffont)

*Repas et spectacle « Bientôt la nuit »* récital Kurt Weil pour voix et guitare. A l'Ancien Evêché d'Uzès

**Jeudi 11 octobre 2012**

*Ma Marseillaise* de Darina Al Joundi Cie

Noun UZES, Ancien Evêché

**les 12 et 13 novembre 2012**

*Le soir* Cie L' Entreprise. Jeune public, tout public. En famille. Collèges Le Redouinet et Trintignant d'Uzès

**Jeudi 22 novembre 2012**

*L'enfant* de Carole Thibaut. Cie Sambre Co-production FATP. – Création. A l'Ancien Evêché

**Vendredi 30 nov. 2012**

*Amore* par Stéphanie Marc. Pont du Gard, Rive droite

**les 13, 14 décembre. 2012**

*La mastication des morts* de Patrick Kermann, Cie La Vaste Entreprise. Tournée dans les villages :13 à Flaux ; 14 à Foissac.

**Jeudi 24 janv. 2013**

*Les Candidates* de Sarah Fourage cie Machine Théâtre - A l'Ancien Evêché

**Vendredi 8 février 2013**

*Nuit d'orage* Cie Le Carrousel de Québec Jeune public tout public. En famille, à partir de 6 ans.

A l'Ancien-Evêché

**Mardi 12 février 2013**

*Oh boy !* mise en scène d'Olivier Letellier. Molière Jeune public. Jeune public tout public. En famille. A l'Ancien-Evêché

# la saison 2012-2013

**Jeudi 14 mars et 21 mars 2013**

*Les langues paternelles* de David Serge Collectif De Facto. Belgique. Le Boxeur cie Troupuscule- Mariana Lézin Pont du Gard, Rive droite - A l'Ancien Evêché

**Jeudi 4 avril**

*L'affaire de la rue de Lourcine* de Labiche , UZES Mise en scène de Patrick Pineau. Création. A l'Ancien-Evêché

**Début mai 2013**

Cirque Boo. Par le Cirk Vost. Création Pont du Gard, Rive gauche

**Mardi 14 mai 2013**

*Et bien dansons maintenant* Cie Grognon Frères. Création. A l'Ancien-Evêche

Contact : 04 66 03 14 65

mail : [atp.uzes.uzege@wanadoo.fr](mailto:atp.uzes.uzege@wanadoo.fr)



# « Vivre en Uzège il y a 4000 ans »

**D**epuis une vingtaine d'années, des fouilles menées dans la région d'Uzès ont permis de trouver la trace des habitants d'il y a 4000 ans. Comment vivaient-ils au quotidien ? et quelles étaient les caractéristiques de leur culture, la culture de Fontbouïsse (2800 à 2400 av. JC) ?

Nommée d'après le site du Gard qui a permis de la caractériser, la culture de Fontbouïsse est une forme de civilisation spécifique au Languedoc, dans la lignée de la « révolution du Néolithique », initiée à partir du 6e millénaire avant notre ère (développement de l'élevage et de l'agriculture, sédentarisation). Ses représentants s'installent dans les garrigues, dans des enclos de pierre sèche englobant habitations et troupeaux. Ils maîtrisent divers artisanats : tissage, vannerie, céramique. Ils réalisent aussi les premiers essais de métallurgie du cuivre.

La culture de Fontbouïsse est particulièrement bien représentée en Uzège. Les fouilles menées sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie durant les années 1980-90 par l'association Histoire et Civilisation de l'Uzège, et actuellement par l'association Archéa, permettent de proposer une présentation de la culture matérielle de cette période.

Faisant un clin d'œil aux magazines d'architecture et de décoration, l'exposition mettra en vedette une « maison-témoin » préhistorique fouillée par Archéa à La Capelle et Masmolène, avec les nombreuses céramiques qui en proviennent, dont un étonnant fourneau.

L'exposition sera aussi l'occasion d'un hommage à Albert Ratz, animateur de l'association Histoire et Civilisation de l'Uzège, décédé en 2010.



### Exposition «

### Vivre en Uzège il y a 4000 ans »

Du 12 septembre au 30 décembre 2012

■ Visite guidée gratuite les 15 et 16 septembre à 17h, « Il était une faim » : se nourrir au Néolithique. Dans le cadre des Journées du Patrimoine.

■ Conférence de François Féraud le samedi 29 septembre à 17h (médiathèque) : les fouilles de l'association Archéa à La Capelle et Masmolène

■ Inauguration le samedi 29 septembre à 15h00

Retrouvez l'exposition dans l'émission « Fréquence Musées » du mois d'octobre, sur Fréquence Uzège ([www.frequenceuzège.com](http://www.frequenceuzège.com))

Musée Georges Borias, ancien Evêché, 30700 Uzès. Tél. 04 66 22 40 23. <http://uzesmusee.blogspot.com>

Ouvert du mardi au dimanche de 15h à 18h en septembre et octobre, de 14h à 17h en novembre et décembre.

Fermé le 1er novembre et le 25 décembre.

Plein tarif : 3 €

Groupes : 1,50 € / personne

Gratuit pour les scolaires.

Visites guidées : sur réservation

Chambre de commerce et d'industrie de Nîmes

# Observatoire du commerce à Uzès en 2012



**D**ébut juillet, Henry Douais, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nîmes, accompagné de Jean-Michel Testard, vice-président Commerce, Franck Dubuc, vice-président Industrie, Jean-Loup Calini, vice-président Service, a été reçu par Gérard Hampartzoumian, adjoint au maire, à l'Hôtel de ville où il a rencontré Olivier Robin, président de l'association des commerçants de la ville d'Uzès.

Ce fut l'occasion pour Bruno Bouterin, chargé d'études commerce et aménagement du territoire, de présenter les conclusions de l'observatoire du commerce concernant Uzès, qui compte 300 commerces pour un chiffre d'affaires en progression (+18 % depuis 2008) estimé à 89 millions d'euros. En alimentaire, on constate que l'hypermarché joue un rôle particulièrement actif. Le commerce traditionnel reste toutefois bien représenté par rapport à des pôles de taille similaire (contribution moyenne située autour de 16%). Le commerce non sédentaire a un rôle important dans l'ap-

pareil commercial. Il génère 6% du chiffre d'affaires du pôle commercial d'Uzès soit 5 millions d'euros.

L'évolution du chiffre d'affaires par forme de vente depuis 2008 met en évidence une baisse dans le commerce traditionnel et une augmentation dans les grandes surfaces.

**La zone de chalandise est composée de trois bassins de vie :**

**Une zone primaire correspondant au bassin d'Uzès avec une emprise de 67% (8 08 habitants).**

**Une zone secondaire qui est composée des bassins de vie de Saint-Quentin-la-Poterie et Montaren Saint-Médiers** (respectivement 51% et 43% d'emprise) qui regroupe 15 622 habitants environ.

**Une zone d'apports complémentaires** qui s'étend sur des zones périphériques, qui génère 16% du chiffre d'affaires d'Uzès.

Concernant l'évasion hors zone de chalandise par famille de produits, en alimentaire, ce taux s'élève à 12% (22% en 2008), en dessous des taux moyens habituellement observés (entre 28 et 32%). Il en est de même en non alimentaire (entre 22% en beauté et 57% en équipement de la personne).

Pour une dépense commerciale totale de 131 M€, l'évasion totale est de 36 M€ (27%). Nîmes est la principale destination d'évasion. Elle capte plus de la moitié des flux d'évasion. Avec des montants moins élevés, figurent la commune d'Alès, la vente à distance et le pôle Avignon-Le Pontet comme destinations d'évasions privilégiées.



Visite des commerçants en ville par Henry Douais

## Répartition à Uzès du chiffre d'affaires

Formes de vente	Total		Produits alimentaires		Produits non alimentaires	
	En M€	%	En M€	%	En M€	%
<b>Commerce – 300 m<sup>2</sup></b>	<b>19</b>	<b>21 %</b>	<b>8</b>	<b>16 %</b>	<b>11</b>	<b>29 %</b>
<b>Grandes surfaces</b>	<b>64</b>	<b>72 %</b>	<b>38</b>	<b>75 %</b>	<b>26</b>	<b>68 %</b>
<i>Hypermarchés</i>	43	48 %	31	61 %	12	32 %
<i>Supermarchés</i>	4	4 %	3	6 %	1	3 %
<i>Hard-discount</i>	4	4 %	4	8 %	0	0 %
<i>Gdes surfaces spécial.</i>	11	12 %	0	0 %	11	29 %
<i>Autres grandes surfaces</i>	2	2 %	0	0 %	2	5 %
<b>Comm non sédent.</b>	<b>5</b>	<b>6 %</b>	<b>4</b>	<b>8 %</b>	<b>1</b>	<b>3 %</b>
<b>Autres</b>	<b>1</b>	<b>1 %</b>	<b>1</b>	<b>2 %</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>100 %</b>	<b>51</b>	<b>100 %</b>	<b>38</b>	<b>100 %</b>

## Les travaux dans la ville

# Au fil des années, Uzès devient de plus en plus belle.

Cet objectif est mis en pratique par les différentes équipes municipales qui se succèdent et qui gardent la même ligne de conduite ; à savoir rénover et mettre en valeur le patrimoine de notre cité afin d'y développer l'activité économique tout en préservant la qualité de vie de nos concitoyens.

C'est ainsi que dans les jours qui arrivent, va débuter le pavage de la rue petite Bourgade qui prolonge la réfection totale de la rue de la Trompe et de ses impasses.

Notre secteur sauvegardé, le plus ancien du Languedoc-Roussillon vient récemment d'être multiplié par 4, ce qui renforce les contraintes pour les propriétaires mais rend aussi encore plus complexe la tâche de la Municipalité. Le label « ville d'art et d'histoire » qui nous a également été attribué est déjà un levier déterminant pour le rayonnement d'Uzès.

Nous devons poursuivre nos efforts et après la restauration du quartier Saint Laurent (rues Saint Théodorit, Docteur Blanchard, Boucairie, plan de l'Oume...) de la rue grande Bourgade, de la rue Sigalon, des trottoirs des boulevards... qui ont permis notamment d'accueillir de nouveaux commerces, nous allons consacrer plus de 2 millions d'euros pour les rues petite Bourgade et de la Trompe.

Bien entendu, ce n'est pas un aboutissement et nous étudions dès à présent la réhabilitation des places Saint Roman et du Duché pour ce qui est du cœur de ville et la sécurisation des principales entrées de ville.

Tout ceci va de pair avec le soutien au tissu associatif culturel ou sportif qui fait d'Uzès une ville constamment animée.

L'amélioration également des conditions de vies de nos concitoyens des différents quartiers extérieurs au



La Petite Bourgade AVANT



La Petite Bourgade APRÈS

coeur de ville et la préservation de l'âme qui fait la spécificité d'Uzès sont aussi des priorités pour l'équipe municipale qui se doit de transmettre à nos enfants une ville dynamique, ambitieuse, où ils puissent s'épanouir professionnellement ; bref, une ville dont ils sont fiers.

Jean-Luc CHAPON  
Maire d'Uzès

